

Premières Informations



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE — Division Salaires et conventions salariales

Numéro 101 — OCTOBRE 1988

Résultats de l'enquête mensuelle sur l'évolution des salaires pour le premier semestre 1988

L'enquête mensuelle sur l'évolution des salaires est réalisée depuis 1984 auprès d'un échantillon d'environ 1400 entreprises de plus de 10 salariés (dont toutes les entreprises de plus de 5000 salariés).

Son objectif principal est de fournir des données relatives aux calendriers, aux fréquences et aux modalités des augmentations. Elle permet ainsi une meilleure connaissance des pratiques salariales des entreprises et complète également la statistique de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO).

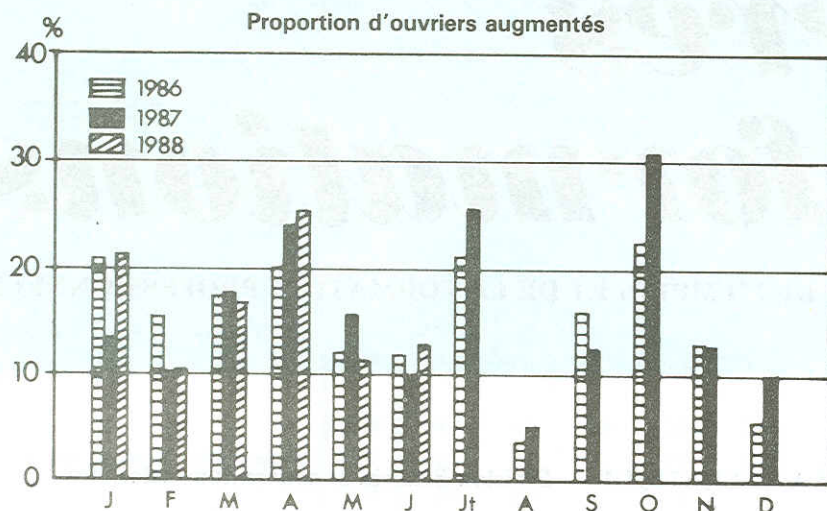
Dans cette enquête, les entreprises indiquent chaque mois les augmentations collectives des salaires de base des ouvriers, employés, techniciens - agents de maîtrise et cadres. Les augmentations individuelles et les effets de promotions sont exclus. De même, les augmentations des salariés payés au SMIC ne sont pas prises en compte. Lorsque dans une même catégorie, l'entreprise applique des pourcentages différents de hausses (individualisation des salaires ou augmentations selon les coefficients), elle doit calculer un pourcentage moyen.

Une présentation complète de l'enquête figure dans les Dossiers statistiques du travail et de l'emploi (DSTE), n° 30, avril 1987. Les indicateurs conjoncturels sont détaillés dans l'encadré ci-après. A partir de juin 1988, les résultats en sont publiés dans le Bulletin mensuel des statistiques du travail (BMST).



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy - 75700 PARIS — Téléphone : 40.56.51.62

Des relèvements plus soutenus en début d'année...



Le début de l'année 1988 se caractérise par des relèvements plus soutenus qu'en 1987.

En janvier, une forte proportion d'ouvriers a été augmentée (21,2% contre 13,3% en janvier 1987). Les clauses de rendez-vous sur les salaires en fin d'année, notamment celles relatives à la sauvegarde du pouvoir d'achat semblent avoir joué davantage à la fin de 1987 qu'à la fin de 1986, année où les partenaires sociaux avaient été surpris par le ralentissement de l'inflation.

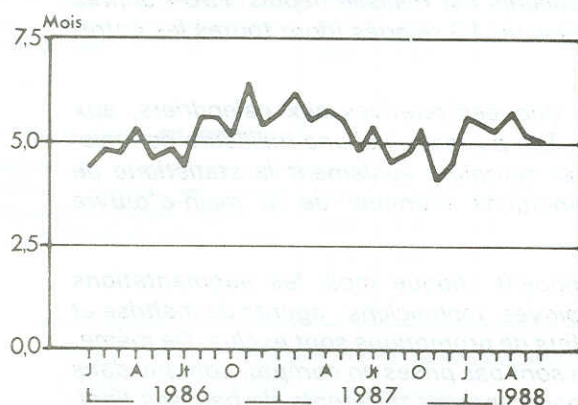
Les hausses accordées en janvier ont été plus fortes qu'un an auparavant : 50% des ouvriers ont perçu une augmentation comprise entre 1% et 2% alors que pour chaque mois de l'année passée, la médiane s'établissait à 1%.

De même, en avril, une proportion d'ouvriers plus importante que l'année précédente a été augmentée (25,2% contre 23,8%), les hausses accordées étant en moyenne moins élevées que celles de janvier.

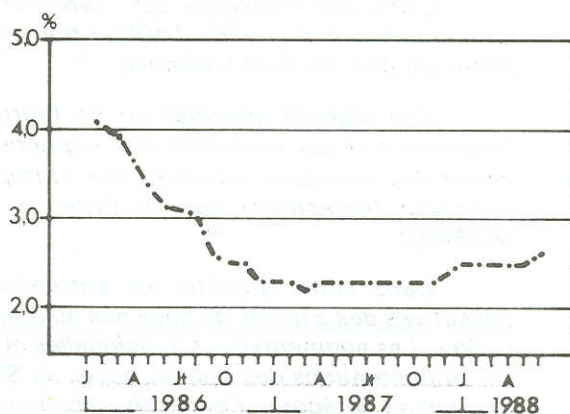
Les délais moyens qui séparent deux augmentations indiquent que les hausses sont conclues pour une durée d'environ cinq à six mois, un peu plus faible qu'au début de 1987.

Suite à ces augmentations, la variation annuelle des salaires ouvriers s'établit à la fin de ce premier semestre à un niveau supérieur à celui enregistré en juin 1987 correspondant à un rythme annuel supérieur de 0,6% à celui de l'année précédente. Ceci peut s'expliquer par les bons résultats des entreprises en 1987.

Délai moyen entre deux augmentations



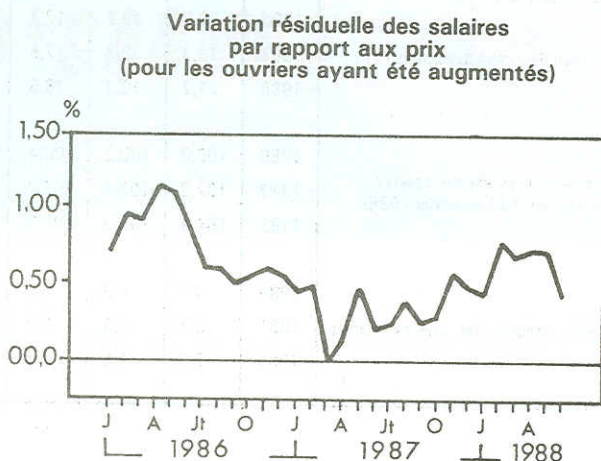
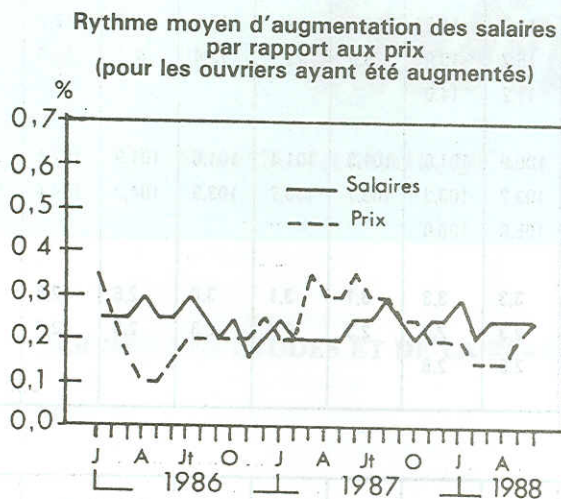
Variation annuelle des salaires ouvriers



... qui augmentent les réserves de pouvoir d'achat, réduites en fin de semestre par la hausse des prix d'avril.

Jusqu'en mai 1988, le rythme mensuel d'augmentation des salaires reste supérieur à celui des prix. Ceci veut dire que les relèvements accordés font plus que compenser la hausse des prix depuis la dernière augmentation. Cependant, en juin 1988, le rythme mensuel d'augmentation des prix enregistrant le mauvais indice d'avril, augmente et rejoint alors, pour la première fois depuis six mois, celui des salaires.

Après les relèvements des mois de janvier et d'avril, la tension à la hausse des salaires reste faible jusqu'en mai. Au terme de ce premier semestre, compte tenu de la hausse des prix d'avril, les réserves de pouvoir d'achat reviennent à leur niveau du début de l'année. La tension sur les salaires s'accroît donc mais reste cependant inférieure à celles observées l'année précédente, notamment en mars 1987.



On notera, comme le montre clairement le graphique de gauche, que les relèvements salariaux et la variation des prix s'effectuent de manière indépendante. La désindexation des salaires sur les prix, qui s'était mise en place en 1983, sous la forme d'augmentations de salaire programmées en début d'année, éventuellement accompagnées d'une clause de rendez-vous en fin d'année, continue de prévaloir.

LES INDICATEURS CONJONCTURELS

Chaque mois, deux groupes d'indicateurs sont établis. Dans le premier groupe, toutes les réponses exploitables d'un mois donné sont prises en compte, qu'il y ait eu ou non une réponse le mois précédent. Dans le second groupe, on retient la population des entreprises ayant fourni une série complète de réponses depuis la dernière augmentation déclarée.

Entreprises ayant répondu un mois donné.

1. Proportion d'ouvriers (et respectivement d'employés et de techniciens - agents de maîtrise) touchés par les augmentations.
2. Indice de progression des salaires.
3. Variation annuelle des salaires (obtenue par enchaînement des indices mensuels).

Entreprises ayant fourni une série complète de réponses depuis la dernière augmentation.

Entreprises ayant augmenté les salaires :

4. Délai moyen entre deux augmentations (moyenne des délais qui séparent deux augmentations consécutives).
5. Rythme mensuel d'augmentation des salaires (augmentation moyenne des salaires rapportée au délai moyen entre deux augmentations).
6. Rythme mensuel d'augmentation des prix (augmentation des prix depuis la dernière augmentation rapportée au délai moyen entre ces deux augmentations).

Cet indicateur peut s'interpréter comme une simulation de ce que serait le rythme d'augmentation des salaires si toutes les hausses accordées étaient strictement égales à l'augmentation des prix observée depuis le dernier relèvement. En les comparant au rythme mensuel d'augmentation des salaires, on peut mettre en évidence durant ces dernières années une certaine désindexation des salaires par rapport à l'évolution des prix.

Entreprises n'ayant pas augmenté les salaires :

8. Indicateur de « réserves de pouvoir d'achat » (rapport entre la moyenne des dernières augmentations perçues et la moyenne des augmentations des prix subies depuis). Cet indicateur exprime la tension à la hausse des salaires : elle est d'autant plus forte que la dernière hausse des salaires s'est trouvée réduite par les hausses des prix.

N.B. : Les données chiffrées figurent en page suivante.

INDICATEURS MENSUELS RELATIFS AUX SALAIRES DES OUVRIERS

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU :							(1)						
Proportion d'ouvriers augmentés (%) . . .	1986	20,8	15,2	17,1	19,7	11,9	11,8	21,1	n.s.	15,9	22,3	12,7	5,5
	1987	13,3	9,7	17,5	23,8	15,7	10,0	25,5	n.s.	12,4	30,7	12,6	9,8
	1988	21,2	10,3	16,6	25,3	11,2	14,0						
Indice de progression des salaires ouvriers (base 100 en janvier 1986) . . .	1986	100,0	100,2	100,4	100,7	100,9	101,0	101,3	101,4	101,6	101,9	102,1	102,1
	1987	102,3	102,4	102,7	103,0	103,2	103,3	103,7	103,7	103,9	104,3	104,4	104,5
	1988	104,9	105,0	105,3	105,6	105,8	106,0						
Variation annuelle des salaires ouvriers	1986	4,1	4,0	3,9	3,6	3,3	3,3	3,1	3,1	3,0	2,6	2,5	2,5
	1987	2,3	2,3	2,2	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,4
	1988	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,6						

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ENTREPRISES AYANT FOURNI UNE SÉRIE COMPLÈTE DE RÉPONSE DEPUIS LA DERNIÈRE AUGMENTATION													
Entreprises ayant augmenté :													
Délai moyen entre deux augmentations (mois)	1986	4,40	4,80	4,80	5,30	4,60	5,00	4,40	n.s.	5,60	5,10	6,40	5,40
	1987	5,70	6,20	5,50	5,80	5,50	4,80	5,40	n.s.	4,70	5,30	4,00	4,50
	1988	5,60	5,40	5,30	5,00	5,10	5,30						
Rythme mensuel d'augmentation des salaires ouvriers (moyenne des augmentations / délai moyen - %)	1986	0,35	0,25	0,25	0,30	0,25	0,25	0,30	n.s.	0,20	0,25	0,15	0,20
	1987	0,25	0,20	0,20	0,20	0,20	0,25	0,25	n.s.	0,25	0,20	0,25	0,25
	1988	0,30	0,20	0,25	0,25	0,25	0,25						
Rythme mensuel d'augmentation des prix (moyenne des augmentations subies (2) / délai moyen - %)	1986	0,25	0,25	0,15	0,10	0,10	0,15	0,20	n.s.	0,20	0,20	0,20	0,25
	1987	0,20	0,20	0,35	0,30	0,30	0,35	0,30	n.s.	0,25	0,25	0,20	0,20
	1988	0,20	0,15	0,15	0,15	0,20	0,25						
Entreprises n'ayant pas augmenté :													
Indicateur de « réserves de pouvoir d'achat » moyenne des dernières augmentations accordées / moyenne des augmentations de prix subies (2) depuis - en %)	1986	0,70	0,95	0,90	1,15	1,10	0,85	0,60	0,60	0,50	0,55	0,60	0,55
	1987	0,45	0,50	0,00	0,15	0,50	0,20	0,25	0,40	0,25	0,30	0,60	0,50
	1988	0,45	0,80	0,70	0,75	0,75	0,45						

Source : MTEFP, enquête mensuelle sur l'évolution des salaires.

(1) — Les chiffres de juin 1988 sont provisoires.

(2) — Le calcul prend en compte le fait que les indices des prix sont connus avec deux mois de retard.

n.s. : Non significatif.